

Visite à domicile, aide morale,
aide dans vos démarches...

**Vous souhaitez obtenir un
diagnostic de vos besoins et
de ceux de votre famille ?**

www.acs-victimes.fr

contact@acs-victimes.fr

07 44 73 27 60



Fondée en 2023, ACS est une association à but non lucratif forte de 20 ans d'expérience dans le domaine du dommage corporel, dédiée à soutenir les victimes d'accidents. Des témoignages de victimes accompagnées par ACS, des interviews de professionnels..., sont disponibles sur le site www.acs-victimes.fr.



**Nous aidons les
personnes victimes**



Nous contacter 7j/7

07 44 73 27 60

contact@acs-victimes.fr

www.acs-victimes.fr

**Accident de
la route**

Voiture, moto, vélo,
trottinette...



**Accident de la
vie courante**

Chute, blessure à
domicile...



Agression

Physique,
psychologique...



**Accident
médical**

Faute, infection
nosocomiale, aléa...



www.acs-victimes.fr

Écoute et diagnostic

L'association Accidents Conseils et Solutions offre un soutien spécialisé aux victimes d'accidents sur toute la France. Nous répondons à vos questions et clarifions votre situation pour une assistance et un accompagnement efficace et adapté. L'accompagnement par l'association est **GRATUIT**.

Blessures ?

Assurance ?

Dépôt de plainte ?

Indemnisation ?

Audience ?

Responsabilité ?

Exemples de questions

Est-ce que je vais être indemnisé(e) ?

Dois-je porter plainte ?

Par quelle(s) démarche(s) dois-je commencer ?

Je suis blessé(e), qui va prendre en charge mon préjudice ?



Accompagnement personnalisé et soutien

ACS soutient chaque victime d'accident. Nous sommes engagés à alléger les difficultés de ces épreuves et à vous guider dans les démarches d'indemnisation.

→ Conséquences physiques

Fracture, fêlure, traumatisme crânien...

→ Conséquences psychologiques

Anxiété, peur, stress post-traumatique...

→ Conséquences sociales

Repli sur soi, méfiance, peur de sortir...

→ Conséquences financières

Perte d'emploi, perte de revenus...



Mise en relation avec des spécialistes

Avocats, Juristes, Psychologues, Ergothérapeutes, Médiateurs, ...

Un écosystème de professionnels compétents répondant aux besoins de toutes les victimes.

Professionnels de santé

Médecins, Ergothérapeutes, Psychologues, Kinésithérapeutes, Ophtalmologues, Psychiatres....

Défense et gestion

Avocats spécialisés en dommages corporels, Médecins conseils de victimes, Médiateurs, Mutuelles, Banques, Assurances...

Facilitateurs de vie quotidienne

Taxis conventionnés, entreprises de services (conciergerie, tâches ménagères, livraison de courses, garde d'enfants...), qui compenseront la réduction d'autonomie.